



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

Paris, le 12 Février 2019  
N° 239

## NOTE AUX REDACTIONS

### **Mounir Mahjoubi et Salwa Toko organisent une réunion de travail sur les contenus haineux et illicites en ligne, en présence de Marlène Schiappa**

**Jeudi 14 Février de 9h à 12h**

Bercy  
Centre de conférences Pierre Mendès France

La Présidente du Conseil national du numérique, **Salwa Toko**, organise une matinée de débats sur la régulation des contenus haineux, dans le cadre des Etats généraux des nouvelles régulations du numérique, pilotés par **Mounir Mahjoubi**. La secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre la discrimination, **Marlène Schiappa**, et la députée **Laetitia Avia** participeront également à l'évènement, au côté d'associations et d'acteurs du numérique.

Dans le cadre des Etats Généraux des nouvelles régulations numériques, lancés en Janvier avec le Conseil national du numérique (CNNum), cette première réunion de travail portera sur le thème de **la régulation des contenus haineux et illicites en ligne**.

Deux sessions de travail figurent au programme de cette matinée : une première concernant la régulation des plateformes, qui sera l'occasion d'un point d'étape **de l'expérimentation lancée avec Facebook** sur le traitement des contenus haineux ; une seconde discussion portera sur la lutte contre l'impunité et la récidive.

#### **Le programme**

*Centre de conférences Pierre Mendès France, Bercy*

9h00	<b>Mot d'accueil</b>
09h15	<b>Première session de travail sur la régulation des plateformes</b>
10h15	<b>Seconde session de travail sur la lutte contre l'impunité</b>
11h30	<b>Conférence de presse</b> <b>Presse accréditée</b>



Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy :  
01 53 18 33 80 – [presse.bercy@finances.gouv.fr](mailto:presse.bercy@finances.gouv.fr)

**Contacts presse :**

**Cabinet de Mounir Mahjoubi -** 01 53 18 43 45 – [presse@numerique.gouv.fr](mailto:presse@numerique.gouv.fr)